

PAS à PAS INTERNET : CAS 2A, SALAIRE SUISSE 2023 (Autres tel GENEVE) 04/2024

(Exemple avec un déclarant 1 prénommé « TROIS FICTIF » et un déclarant 2 prénommé « QUATRE FICTIF »)

1 2042 bleue (Déclaration principale) : sélectionner vos rubriques et annexes

Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclarations n° 2042 / 2042C / 2042 RIC1 / 2042 C PRO / 2042 IOM.

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclarations ANNEXES

REVENUS

- Traitements, salaires
- Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux
- Salaires, gains d'actionnariat salarié
- Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif
- Revenus de capitaux mobiliers
- Plus-values et gains divers
- Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros Location non meublée
- Revenus fonciers Location non meublée
- Revenus exceptionnels ou différés
- Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
- Revenus agricoles
- Revenus industriels et commerciaux professionnels
- Revenus industriels et commerciaux non professionnels Autres que les locations meublées non professionnelles
- Revenus des locations meublées non professionnelles
- Revenus non commerciaux professionnels
- Revenus non commerciaux non professionnels

INDEPENDANTS - DONNÉES COMPLÉMENTAIRES À LA DÉCLARATION DE REVENUS

Vous relevez :

- Du régime général des indépendants : artisans, commerçants, professions libérales (Auto-entrepreneurs : vous n'êtes pas concernés et ne devez pas cocher)
- Du régime des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés - PAMC
- Du régime des exploitants agricoles - MSA

CHARGES

- Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite...), charges et imputations diverses
- Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc.
- Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Dufflot, Scellier, Censi-Bouvard, Dispositif Loc'Avantages)

3) Pour sélectionner les annexes 2047 et 3916

1) Cocher « Traitements et salaires »

2) cocher pour déduire vos cotisations STFS-Urssaf

2 2042 bleue : sélectionner les annexes 2047 et 3916

Déclarations annexes

- Déclaration des revenus fonciers 2023 N° 2044
- Déclaration spéciale des revenus 2023 N° 2044 Spéciale
- Déclaration d'emploi de location - Statut du bailleur privé N° 2044 EB
- Déclaration complémentaire spécifique annuelle - Pinel Bretagne N° 2041PB
- Déclaration des revenus 2023 encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France (y compris la fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable n° 2047 suisse) N° 2047
- Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2023 Si vous êtes dispensé(e) de dépôt d'une déclaration de plus ou moins-values (consultez les cas de dispense en cliquant ici), ne cochez rien et cliquez sur « Valider » N° 2074
- Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2023 N° 2074 I
- Déclaration des plus-values réalisées en 2023 : Fiche de calcul de l'abattement pour durée de détention N° 2074 ABT
- Déclaration des plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2023 par des dirigeants de PME européens en vue de leur départ en retraite N° 2074 DIR
- Déclaration de certaines plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2023 par les imprimés N° 2074 IMP
- Déclaration d'imputation entre plus-values et moins-values N° 2074 CMV
- Déclaration des revenus 2023 (départ à l'étranger ou retour en France) N° 2042 NR
- Déclaration de retenue à la source - année 2023 N° 2041 E
- Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou d'un placement de même nature (dont contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, maintenu ou dénoué en 2023. N° 3916 - 3916 bis
- Déclaration des investissements réalisés en 2023 dans un département ou une collectivité d'outre-mer N° 2083 PART
- Déclaration des plus ou moins-values suite à cessions d'actifs numériques N° 2086
- Déclaration de contrats d'assurance-vie (cédant, bénéficiaire, emprunteur ou prêteur) N° 2062

2047 : cocher pour accéder aux annexes 2047 et « 2047-SUISSE » et y déclarer vos salaires suisses

Cocher 3916 pour déclarer vos comptes et contrats détenus à l'étranger

Annuler Valider

3 2042 bleue : sélectionner « Annexe 2047 »

impots.gouv.fr Déclaration de revenus TROIS FICTIF N° fiscal : 2225003513159 N° d'accès en ligne : Quitter

Étape 1 Étales préalables Étape 2 Renseignements personnels Étape 3 Revenus et charges Étape 4 Résumé et signature Étape 5 Fin de déclaration

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Sélection des annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

VOS REVENUS

Toujours commencer par les annexes (car parfois reports automatiques ou proposés)

Pour sélectionner des rubriques ou annexes omises

Notice

Notice

Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, journalistes 1GA 1HA

Heures supplémentaires et jours RTT exonérés 1GH 1HH

Pourboires exonérés 1PB 1PC

4 Annexe 2047 rose : mention spéciale frontaliers suisses

impots.gouv.fr Déclaration de revenus TROIS FICTIF N° fiscal : 2225003513159 N° d'accès en ligne : Quitter

Étape 1 Étales préalables Étape 2 Renseignements personnels Étape 3 Revenus et charges Étape 4 Résumé et signature Étape 5 Fin de déclaration

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Sélection des annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCLARATION DES REVENUS DE SOURCE ÉTRANGÈRE ET REVENUS ENCAISSÉS À L'ÉTRANGER PERÇUS PAR UN CONTRIBUABLE DOMICILIÉ EN FRANCE

Notice

Vous devez remplir une déclaration n°2047 si votre foyer - vous, votre conjoint ou les personnes à votre charge - a encaissé des revenus hors de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer ou perçu des revenus de source étrangère.

Vous devez obligatoirement reporter les montants saisis sur votre 2047 dans les rubriques correspondantes de votre déclaration principale (n° 2042, 2042C ou 2042C Pro).

Pour remplir cette déclaration, qui est une annexe à la déclaration n°2042, veuillez vous reporter à la notice explicative. Vous y trouverez des précisions sur les montants à déclarer et les modalités de déclaration ainsi que les liaisons à effectuer avec les autres déclarations.

SALAIRES SUISSES : accédez à la fiche d'aide au calcul "2047-Suisse" en COCHANT la case spécifique sur la page suivante.

PENSIONNÉS SUISSES : n'utilisez pas l'imprimé 2047-Suisse réservé aux salariés.

Indiquez uniquement des montants en euros.

Suivant

5 Annexe 2047 rose : sélection du type de revenus

impots.gouv.fr Déclaration de revenus TROIS FICTIF N° fiscal : 2225003513159 N° d'accès en ligne : Quitter

Étape 1 Étales préalables Étape 2 Renseignements personnels Étape 3 Revenus et charges Étape 4 Résumé et signature Étape 5 Fin de déclaration

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Sélection des annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

Votre déclaration concerne :

- Des traitements salariaux imposables en France.
- SALAIRES SUISSES : l'imprimé 2047-Suisse vous aide à calculer votre net imposable en euros et à faire vos reports obligatoires (remplissez le pour le calcul et lisez attentivement la notice pour les reports). Pour accéder à ce formulaire, cochez la case. Pensionnés suisses : n'utilisez pas l'imprimé 2047-Suisse réservé aux salariés.
- Des pensions et rentes imposables en France.
- Des revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables en France.
- Des plus-values imposables en France.
- Des revenus fonciers imposables en France.
- Des revenus des professions non salariées imposables en France.
- Des revenus imposables ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français.
- Des revenus imposables ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt étranger.
- Des revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif.
- Des revenus de source étrangère imposables aux contributions sociales.

Ces revenus convertis en euros sont à ajouter, le cas échéant, aux revenus de même nature perçus en France.

1) Cocher cette case

2) puis celle-ci

6 Annexe 2047 rose : sélection du ou des déclarant(s)

impots.gouv.fr Déclaration de revenus TROIS FICTIF N° fiscal : 2225003513159 N° d'accès en ligne : Quitter

Étape 1 Étales préalables Étape 2 Renseignements personnels Étape 3 Revenus et charges Étape 4 Résumé et signature Étape 5 Fin de déclaration

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Sélection des annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable

Au sein de votre foyer fiscal, sélectionnez les personnes remplissant la fiche d'aide au calcul 2047-Suisse, puis veuillez indiquer le nombre d'employeurs suisses pour lesquels elles ont exercé une activité salariée :

Nombre d'employeurs

Sélectionnez ici un membre du foyer fiscal

Sélectionnez ici un membre du foyer fiscal

TROIS FICTIF

QUATRE FICTIF

Si couple frontaliers : sélectionner le premier frontalier puis « ajouter une personne »

Si plusieurs cantons pour un même déclarant

Attention : si vous êtes pensionné(e), n'utilisez pas ce formulaire qui conduit à des reports automatiques réservés aux salariés et cliquez sur "Précédent".

Pour remplir cette fiche de calcul, vous pouvez vous reporter à la notice explicative.

Notice

Précédent Suivant

7 2047 SUISSE blanche : plusieurs possibles

(A compléter d'après votre certificat de salaire et cumulez si vous avez eu plusieurs employeurs du même canton)

Cotisations LAMal (STFS en 6DD sur déclaration principale)

Pas d'Heures Supplémentaires

Cocher CAS 2A « Imposé à la source »

8 2047 SUISSE blanche (suite): sélection « Cas 2A »

(Autres cantons dont GENEVE)

9 2047 SUISSE : reports AUTOMATIQUES vers annexe 2047 rose

10 Retour annexe 2047 rose : télétravail

Si vous avez TELETRAVAILLE en 2023, veuillez compléter la rubrique 3 ci-dessous.

11 Annexe 2047 rose : reports automatiques à VERIFIER

12 Annexe 2047 rose : reports automatiques sur déclaration principale du 8TK

13 Annexe 3916 : nombre de comptes détenus à l'étranger

Nombre de comptes à l'étranger : maxi 99

14 Annexe 3916 : Titulaire et nature du compte à cocher

Titulaire

Nature

15 Annexe 3916 : type du compte et banque

3- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE BANCAIRE ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger

Menu déroulant

Pour accéder à la déclaration principale

16 Annexe 3916 , fin : sélectionner « déclaration de revenus »

Pour accéder à la déclaration principale

17 Retour 2042 bleu : Reports à vérifier

Vérifier le(s) report(s) en 1AF/1BF

Pour saisir vos frais réels, CLIQUER sur « Option frais réels »

18 2042 bleu : cotisations maladie STFS-Urssaf à déduire

Cotisation(s) STFS-Urssaf (ex-CMU) payée(s) en 2023 (du couple le cas échéant) : case 6DD puis cliquer sur « Détail »

19 2042 bleue, rubrique « Divers » : case 8UU pour comptes bancaires à l'étranger

Case cochée si annexe(s) 3916

Pour visualiser le détail de l'imposition

Vérifier le report en 8TK

Case à cocher

20 Résumé de la déclaration principale et RIB à VERIFIER

Vérifier les lignes et les montants de la déclaration principale

RIB à saisir ou à vérifier

21 Résumé de l'imposition le cas échéant, avec les réductions et crédits d'impôt

Solde restant en 4 mensualités si > 300 €

22 Signature de votre déclaration

Acceptation obligatoire Du compte bancaire

Vérifier les lignes et les montants des déclarations annexes

Signature **OBLIGATOIRE** pour finaliser votre déclaration (voir ci-dessous)

Si vous n'avez pas terminé votre déclaration de revenus et souhaitez la poursuivre ultérieurement, vous pouvez sauvegarder temporairement : dès que les touches « suivant » ont bien été activées, vos saisies restent en mémoire et vous pouvez alors fermer (onglet « Quitter » en haut à droite, puis déconnexion). Évitez l'enregistrement de déclarations successives dans votre compte fiscal.

ATTENTION : vous devrez toutefois la terminer et la signer AVANT la date limite internet de votre département. SINON elle NE SERA PAS PRISE EN COMPTE .